

REGISTRE DU LOGEUR 2025

***Pour Hébergement étoilé, Chambre d'Hôtes,
Camping, Aire de Camping-Car payante***

Nom de l'hébergement/l'établissement :

Adresse postale :

Adresse location si différente de l'adresse du propriétaire :

Type d'hébergement :

Nombre d'étoiles :

Etat trimestriel de perception de la taxe de séjour

Du :

Au :

Tarification retenue selon la grille tarifaire
(Délibération n°D2022-066 du 16/03/2022)

€

par nuitée et par personne

Montant à verser :

€

MOIS DE :

JOUR	Nbre total de personnes hébergées	Exonération		Tarif applicable		TOTAL
		Nbre de personnes	Motif *	Nbre de personnes	Tarif/nuitée /personne	Taxe perçue en €
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29						
30						
31						
TOTAL						

*Exonérations : « 1 » pour les personnes mineures, « 2 » pour les titulaires d'un contrat de travail saisonnier sur le territoire, « 3 » pour les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.

MOIS DE :

JOUR	Nbre total de personnes hébergées	Exonération		Tarif applicable		TOTAL
		Nbre de personnes	Motif *	Nbre de personnes	Tarif/nuitée /personne	Taxe perçue en €
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29						
30						
31						
TOTAL						

*Exonérations : « 1 » pour les personnes mineures, « 2 » pour les titulaires d'un contrat de travail saisonnier sur le territoire, « 3 » pour les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.

MOIS DE :

JOUR	Nbre total de personnes hébergées	Exonération		Tarif applicable		TOTAL Taxe perçue en €
		Nbre de personnes	Motif *	Nbre de personnes	Tarif/nuitée /personne	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29						
30						
31						
TOTAL						
TOTAL DU TRIMESTRE						

*Exonérations : « 1 » pour les personnes mineures, « 2 » pour les titulaires d'un contrat de travail saisonnier sur le territoire, « 3 » pour les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.